



**Championnats québécois de
sauvetage -
Technique Seniors 2018**

Complexe aquatique Mont-Tremblant

CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS DE SAUVETAGE - TECHNIQUE SENIORS 2018

TROUSSE D'INFORMATION POUR LES ÉQUIPES

Les 14 et 15 avril 2018 • Mont-Tremblant (Québec)

La compétition est homologuée par la Société de sauvetage. Les règlements décrits dans les *Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec* (édition Juin 2017), dans l'*ILS Competition Rule Book (2015-2019)*, dans le *Manuel pour les compétitions canadiennes* (édition 2016) et dans les bulletins techniques seront utilisés.

SITE DE COMPÉTITION	Complexe Aquatique Mont-Tremblant 635, rue Cadieux Mont-Tremblant (Québec) J8E 2T4 Tél. : 819 425-8614
TROPHÉES	Les médailles et les bannières seront décernées conformément au manuel des <i>Règlement des compétitions de sauvetage sportif au Québec</i> (édition Juin 2017).
INSCRIPTION	Faites parvenir par courriel le formulaire d'inscription à l'adresse courriel lbreault@sauvetage.qc.ca Les frais d'inscriptions comprennent la participation aux deux journées, en plus de quatre (4) billets de banquet. Un rabais sera appliqué aux inscriptions reçues avant le 10 mars 2018.
ÉLIGIBILITÉ	Chaque participant doit répondre aux conditions d'admissibilité mentionnées dans la section 1 du manuel des <i>Règlements des compétitions de sauvetage sportif au Québec</i> (édition Juin 2017). Une vérification sera faite par la Société de sauvetage Les formulaires d'obtention de licence doivent être remplis et soumis à la Société de sauvetage d'ici le 1^{er} avril 2018 .

DATE LIMITE Les formulaires d'inscription Excel dûment complétés (1 seul par club) doivent être soumis **par courriel** au plus tard le 18 mars 2018, à minuit. Un message de confirmation vous sera envoyé lors de la réception de votre formulaire.

JUGE D'ÉQUIPE Chaque équipe est responsable de fournir un juge d'expérience pour la durée des championnats. Celui-ci doit avoir déjà suivi une formation de juge ou posséder une expérience pertinente (sujette à l'approbation de la Société de sauvetage).

Un membre possédant la certification *Sauveteur national* émise par la Société de sauvetage peut également participer en tant que juge.

Le juge bénévole fourni par chacune des équipes se doit de remplir le formulaire d'inscription des bénévoles.

NOURRITURE Vous devez prévoir votre nourriture pour l'ensemble de la compétition. Toutefois, de la pizza sera offerte à tous lors de la remise des trophées le dimanche après-midi.

ÉPREUVES Les épreuves suivantes auront lieu :

- Premiers soins
- Surveillance
- Priorité
- Relais Medley
- Relais portage de mannequin
- Lancer de la corde

Il y aura, sauf si le nombre d'inscriptions est insuffisant, des préliminaires et des finales pour toutes les épreuves. Un horaire détaillé vous sera remis à votre arrivée.

BANQUET

La tenue de ville est requise lors du banquet (apportez votre vin) qui se déroulera en soirée le samedi 14 avril 2018.

Base de Plein Air Mont-Tremblant

3595, rue Léonard

Mont-Tremblant (Québec)

J8E 2A5

Le coût d'un billet supplémentaire est de 40 \$. Vous pourrez en faire la demande dans le formulaire de facturation.

Seuls les bénévoles qui seront présents le samedi et le dimanche auront droit à l'hébergement et au banquet, selon les conditions énoncées dans le document d'information pour les bénévoles, qui sera disponible sous peu.

HÉBERGEMENT

Base de Plein Air Mont-Tremblant

3595, rue Léonard

Mont-Tremblant (Québec)

J8E 2A5

La réservation de l'hébergement se fera directement auprès de la Société de sauvetage. Tous les forfaits d'hébergement proposés sont indiqués et payables à la page suivante : <https://goo.gl/dqWWDi>

Vos billets pour le déjeuner et vos numéros de chambres vous seront remis dans votre trousse d'accueil de club lors de votre arrivée.

Les participants doivent apporter : sac de couchage ou literie, taie d'oreiller et articles de toilette.

Tous les lits sont simples et superposés. Les portes des chambres du pavillon ne se barrent pas, mais vous serez les seuls du pavillon. Soyez vigilants avec vos objets personnels.

Il n'y aura aucun accès à une cuisine, mais un réfrigérateur sera disponible sur place.